

Fiche d'utilisation du sol

Commune de Thuin

Province: Hainaut
 Secteur d'aménagement: THUIN - CHIMAY
 Statut de la commune selon le SDER: Pôle rural

Principales catégories d'utilisation du sol

Catégories d'utilisation du sol		2008	
		Ha	%
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	477	6,2
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	19	0,2
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	40	0,5
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	27	0,4
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	39	0,5
	Terrains à usage industriel et artisanal	42	0,5
	Terrains dévolus au transport	18	0,2
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	-	-
	Bâtiments spéciaux	1,0	0
	Sous-total	663	8,6
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	2.967	38,7
	Prés et pâtures	2.199	28,7
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	1.271	16,6
	Terres vaines et vagues	162	2,1
	Milieus naturels non exploités	5,4	0
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	36	0,5
	Sous-total	6.641	86,5
Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)		371	4,8
Total		7.674	100

Remarques : les valeurs non existantes sont symbolisées par un tiret ("-"), de même que les valeurs de pourcentage inférieures à 0,1 % (non significatives) sont indiquées par la valeur "0". Cette remarque est d'application pour tous les tableaux de cette fiche.

L'ensemble des calculs est réalisé sur la base des natures cadastrales issues de la matrice cadastrale et du PLI V07 du 1er janvier 2008 ainsi que de la version coordonnée vectorielle du plan de secteur de février 2008.

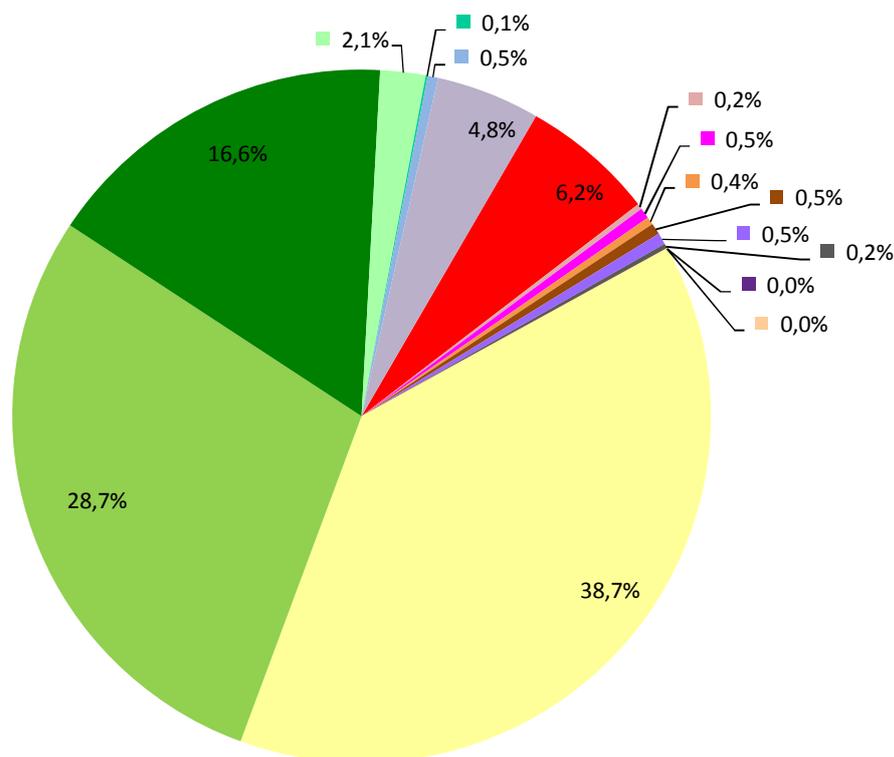
Une **note méthodologique** détaille les données utilisées ainsi que les analyses réalisées. Sa lecture est hautement recommandée afin d'interpréter au mieux les résultats.

Notons que la **fiche régionale** offre une description détaillée de la répartition de l'utilisation du sol sur l'ensemble du territoire wallon. Les commentaires émis permettent au lecteur d'interpréter au mieux les chiffres présentés dans cette fiche communale et fournissent un point de comparaison.

Sources : SPW/DGO4 et SPFF/ACED

Calculs : CPDT (CREAT/UCL & Unité de géomatique/UCL)

Catégories d'utilisation du sol (2008)

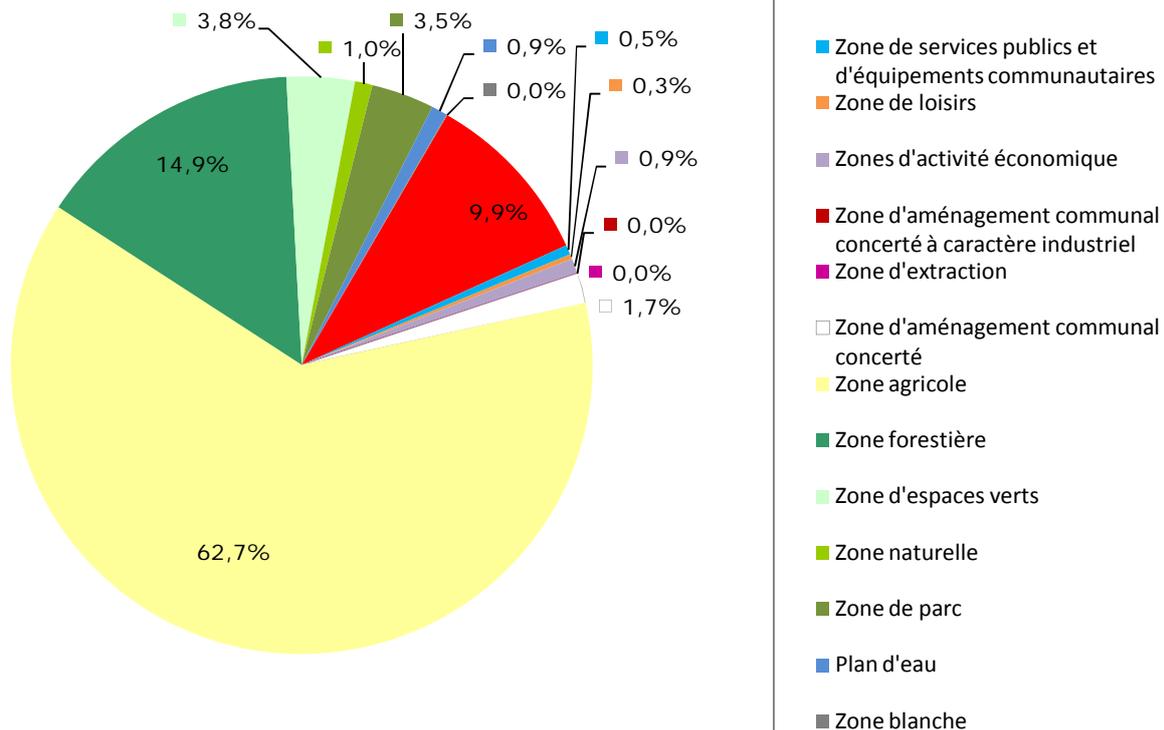


- Terrains résidentiels
- Terrains occupés par des commerces, bureaux et services
- Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires
- Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains
- Terrains occupés par des bâtiments agricoles
- Terrains à usage industriel et artisanal
- Terrains dévolus au transport
- Carrières, décharges et espaces abandonnés
- Bâtiments spéciaux
- Terres cultivées et cultures permanentes
- Prés et pâtures
- Forêts, bois et production de "sapins de Noël"
- Terres vaines et vagues
- Milieux naturels non exploités
- Plans d'eau et principaux cours d'eau
- Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)

Zones d'affectation du plan de secteur

Affectations du plan de secteur		Ha	%
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	757	9,9
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	40	0,5
	Zone de loisirs	20	0,3
	Zones d'activité économique	66	0,9
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-
	Zone d'extraction	-	-
	Sous-total	883	11,5
Zone d'aménagement communal concerté		130	1,7
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	4.812	62,7
	Zone forestière	1.144	14,9
	Zone d'espaces verts	293	3,8
	Zone naturelle	74	1,0
	Zone de parc	268	3,5
	Plan d'eau	67	0,9
	Sous-total	6.658	86,8
Zone blanche		2,9	0
Total		7.674	100

Le code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine (CWATUP) distingue des zones destinées à l'urbanisation (ZDU) et des zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU). Les zones d'aménagement communal concerté (ZACC) peuvent être destinées, totalement ou en partie, à l'urbanisation ou non.



Les superficies des zones d'affectation du plan de secteur se basent sur la version coordonnée vectorielle de février 2008 qui inclut les différentes révisions de plan de secteur adoptées définitivement par le Gouvernement wallon. Pour plus d'information, le lecteur peut se référer au site de la DGO4 (<http://developpement-territorial.wallonie.be/PDS.html>).

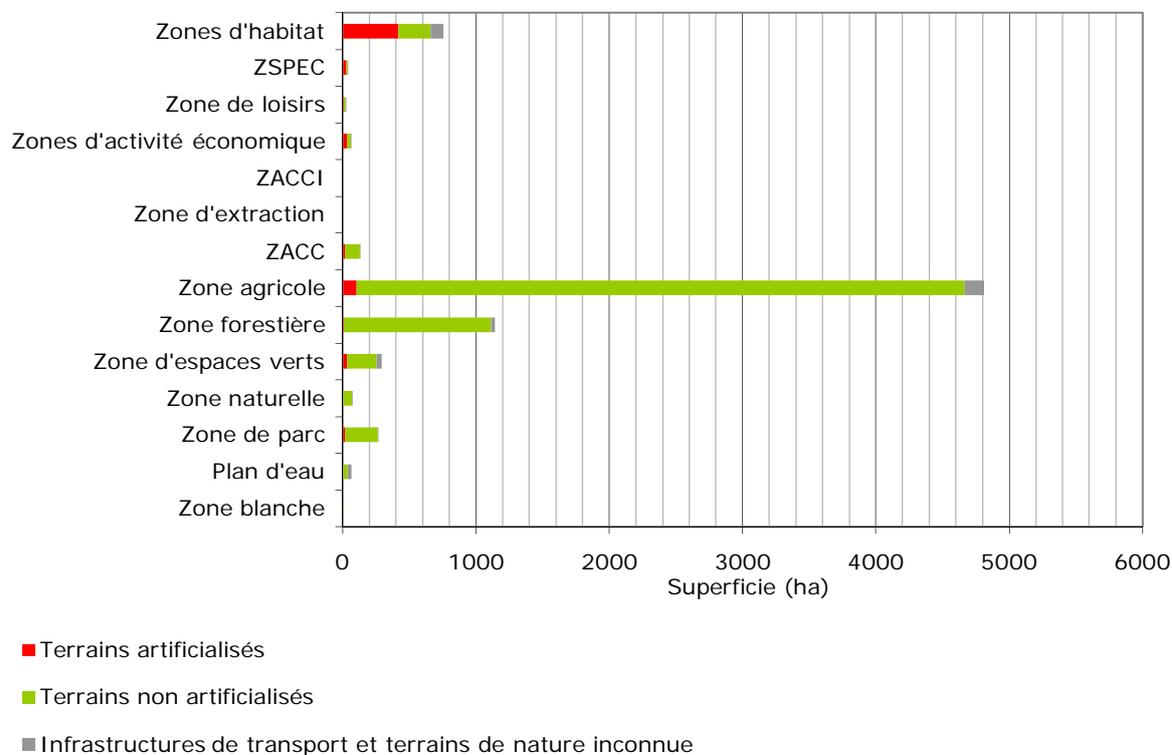
Caractère artificialisé des zones d'affectation du plan de secteur

Année 2008

Affectations du plan de secteur		Terrains artificialisés		Terrains non artificialisés		Autres		Total (ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	416	54,9	243	32,1	98	13,0	757
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	28	69,9	8,8	21,8	3,3	8,3	40
	Zone de loisirs	9,2	46,1	10	52,2	0,3	1,7	20
	Zones d'activité économique	30	45,5	29	43,9	6,9	10,5	66
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-	-	-	-	-	-
	Zone d'extraction	-	-	-	-	-	-	-
	Sous-total	483	54,7	291	33,0	109	12,3	883
Zone d'aménagement communal concerté		16	12,5	111	85,2	3,0	2,3	130
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	104	2,2	4.561	94,8	147	3,0	4.812
	Zone forestière	7,9	0,7	1.106	96,7	29	2,6	1.144
	Zone d'espaces verts	30	10,3	224	76,7	38	13,0	293
	Zone naturelle	3,5	4,7	65	87,4	5,8	7,8	74
	Zone de parc	16	5,9	248	92,4	4,7	1,8	268
	Plan d'eau	1,3	2,0	34	50,2	32	47,8	67
	Sous-total	162	2,4	6.239	93,7	257	3,9	6.658
Zone blanche		0,9	30,4	0,4	12,1	1,7	57,6	2,9
Total		663	8,6	6.641	86,5	371	4,8	7.674

La catégorie « autres » correspond aux terrains non cadastrés ou de nature inconnue.

Caractère artificialisé des zones du plan de secteur (2008)



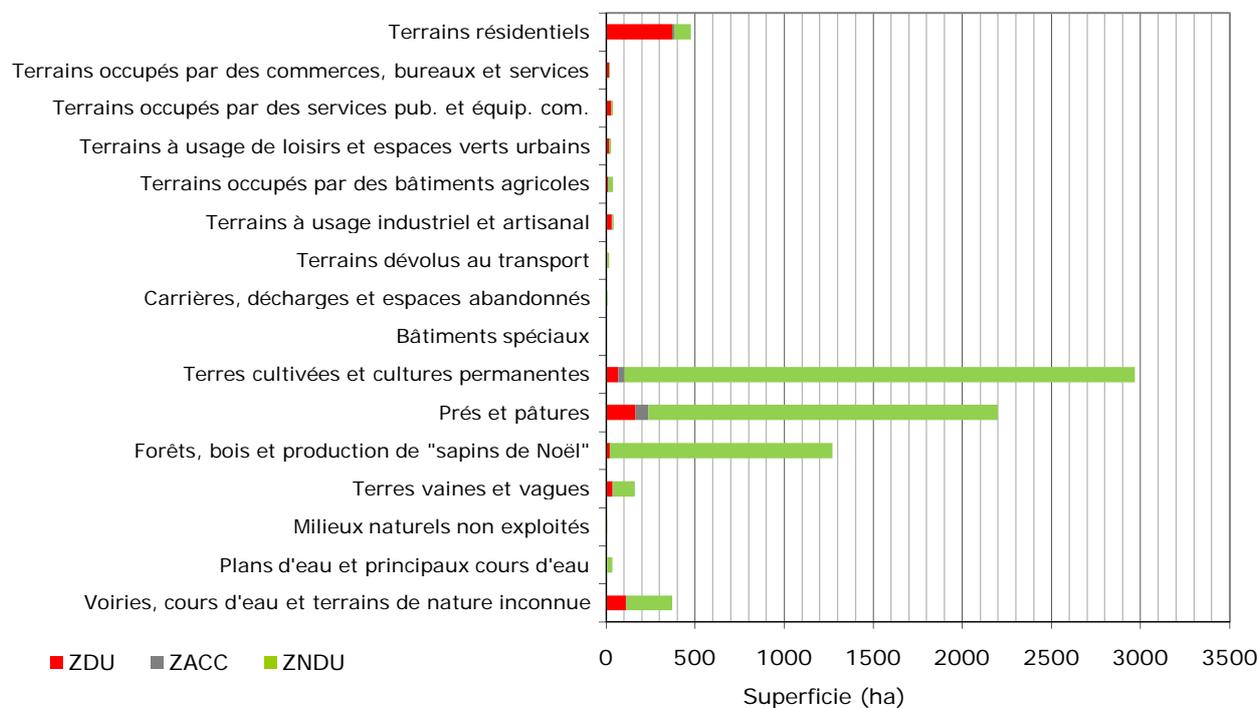
Le graphique indique, pour chaque zone du plan de secteur, la superficie de terrains artificialisés (rouge), de terrains non artificialisés (vert) ou d'infrastructures de transport et terrains de nature inconnue (gris).

Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur

Année 2008

Catégories d'utilisation du sol		ZDU		ZACC		ZNDU		Total (Ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	370	77,6	14	2,9	93	19,5	477
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	17	87,2	-	-	2,4	12,5	19
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	29	72,1	0,6	1,4	10	26,5	40
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	16	60,7	0,8	2,8	9,8	36,5	27
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	11	28,7	0,5	1,3	28	70,0	39
	Terrains à usage industriel et artisanal	33	79,5	0,4	0,9	8,2	19,6	42
	Terrains dévolus au transport	7,6	41,9	0,3	1,7	10	56,4	18
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	-	-	-	-	-	-	-
	Bâtiments spéciaux	0,4	36,2	-	-	0,6	63,7	1,0
Sous-total	484	73,0	16	2,5	162	24,5	663	
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	70	2,3	35	1,2	2.863	96,5	2.967
	Prés et pâtures	164	7,5	75	3,4	1.961	89,2	2.199
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	21	1,6	0,5	0	1.250	98,3	1.271
	Terres vaines et vagues	37	22,6	0,8	0,5	125	76,9	162
	Milieux naturels non exploités	-	-	-	-	5,4	100	5,4
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	0,8	2,2	-	-	35	97,8	36
	Sous-total	292	4,4	111	1,7	6.239	93,9	6.641
Voiries, cours d'eau et terrains de nature		111	29,9	3,0	0,8	257	69,3	371
Total		886	11,5	130	1,7	6.658	86,8	7.674

Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur (2008)



Le graphique identifie, pour chaque catégorie d'utilisation du sol, la superficie de terrains localisés dans les zones destinées à l'urbanisation (ZDU - rouge), les zones d'aménagement communal concerté (ZACC - gris) ou les zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU - vert).